

Collectif régional « NPC du vent ».

Le 11 février 2013

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais,
Monsieur le Président du Conseil Général du Nord,
Monsieur le Président du Conseil Général du Pas de Calais,
Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,
Madame, Monsieur le Maire.

La saturation médiatique occasionnée par les débats sociétaux masque dangereusement les enjeux économiques majeurs auxquels est confronté notre pays. En 2014, notre futur énergétique et donc notre compétitivité sont, nous le pensons, prioritaires sur le reste.

Notre collectif vous a déjà interpellé dans un courrier en date du 24 octobre 2013. Nous vous faisons part de nos interrogations et constats concernant le bien fondé du développement massif de l'éolien industriel au niveau régional et national, et d'une manière générale sur les modalités de mise en œuvre de la transition énergétique.

Des arguments qui se confirment.

Chaque jour qui passe confirme les arguments avancés par notre collectif au sujet de la filière éolienne et de la transition énergétique tant vantée.

La Cour des Comptes vient de rendre public son rapport sur la mise en œuvre française du « Paquet Énergie Climat ». Les conclusions de ce rapport jugent sévèrement l'absence de cohérence qui a présidé au développement des énergies intermittentes. De nombreux effets pervers multiplient en effet les coûts de cette politique, tout en la privant des retombées positives promises. (<http://www.ccomptes.fr/fr/Publications/Publications/La-mise-en-aeuvre-par-la-France-du-Paquet-energie-climat>)

Le rapport du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective (Janvier 2014) confirme que l'objectif «20-20-20» est un échec dévastant notre économie sans aucun impact sur la réduction des émissions de CO2. « *Il est incroyable qu'il n'y ait eu aucune analyse des impacts des énergies renouvelables sur les émissions mondiales, prenant en compte l'intermittence, les cycles complets du carbone et les substitutions de production du carbone pour la consommation du carbone que les prix élevés provoquent* ». Paroles d'experts. Ne parlons même pas des risques majeurs de black-out au niveau Européen et de notre dépendance future au gaz russe en particulier. http://www.strategie.gouv.fr/blog/wpcontent/uploads/2014/01/CGSP_Rapport_Systeme_electrique_europeen_28012014.pdf. Des informations commencent à poindre concernant l'impact quasi-homéopathe de l'éolien dans la lutte contre les changements climatiques <http://www.insu.cnrs.fr/node/4723>.

Tout ceci se déroule dans un silence médiatique très feutré. Nous vous avons déjà alerté sur ce qui pourrait être analysé comme une collusion entre les médias pratiquant une information partielle et incomplète et une idéologie environnementale qui s'imisce dans absolument tous les champs de notre existence. « *Le rôle des médias, les intérêts d'actionnaires et d'annonceurs puissants n'ayant*

guère eu d'ailleurs qu'à exploiter l'ignorance technique, la paresse, et le parti pris de la plupart des journalistes, qui se limitent pour l'essentiel à relayer, aussi énormes soient elles, les contre-vérités délivrées par les directives européennes, l'organisme gouvernemental français qu'est l'ADEME, et les producteurs de renouvelables». Encore plus problématique, il faut insister sur la dépossession du débat citoyen en rappelant le « *le poids essentiel du rôle institutionnel de la Commission européenne et du traité de Lisbonne qui a supprimé le droit de veto, seul élément qui aurait pu rester de la souveraineté nationale. C'est ainsi que le Parlement français n'a jamais eu à statuer, et n'aura jamais à statuer, non seulement sur l'opportunité réelle de l'éolien, mais aussi sur celle des objectifs quantitatifs fixés par les directives européennes : son rôle est limité à détailler ces objectifs et à permettre leur mise en application* ». Autrement dit, les citoyens n'ont strictement rien à dire. De l'écologie participative dans toute sa splendeur. <http://www.polemia.com/larnaque-de-leolien-le-pillage-de-la-france-synthese/>

Il est sidérant de constater que notre pays ne tire aucune conclusion des constats faits par nos voisins concernant les coûts vertigineux du financement «sur-subventionné» des EnR, de l'impact catastrophique sur la compétitivité économique de notre pays, de l'expansion de la précarité énergétique, de l'explosion des émissions de GES due à l'intermittence des EnR... etc. Les quelques liens ci-dessous illustrent notre propos :

Coût de la transition énergétique :

- <http://www.contrepoints.org/2013/11/25/147592-la-transition-energetique-en-europe-coutera-des-centaines-de-milliards>
- <http://www.express.be/business/fr/economy/la-commission-europeenne-se-reveille-lavenir-vert-est-remis-en-cause/200985.htm>
- <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/energie-environnement/actu/0203292623835-l-energie-renouvelable-a-coute-50-milliards-d-euros-a-l-espagne-648005.php>
- <http://www.energiesactu.fr/distribution/energie-la-facture-flambe-leconomie-simpose-0020678>

Charbon :

- <http://www.contrepoints.org/2014/01/15/153244-le-charbon-une-energie-davenir>

Eolien :

- <http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/energie-environnement/actu/0203178437618-eolien-la-guerre-des-clans-640663.php>
- <http://www.dhnet.be/dernieres-depeches/belga/plus-de-1-200-emplois-perdus-dans-le-secteur-des-energies-renouvelables-52f512663570c16bb1c7045c>
- <http://www.lemoniteur.fr/197-eau-energie/portfolio/23639911-toujours-moins-d-eoliennes-et-d-installations-photovoltaïques-raccordees>
- <http://www.energiesactu.fr/afp/leolien-mondial-recule-pour-la-premiere-fois-en-2013-0022107>
- <http://www.windpowermonthly.com/article/1229883/spain-plans-end-pre-2004-subsidies>

Souvenons-nous que le cumul des économies nécessaires sur la période 2015-2017 dépasse 50 milliards d'euros <http://www.economiematin.fr/ecoquick/item/8533-cour-comptes-deficit-public-gouvernement>. Ce choc économique risque de rendre rapidement caduque et pour tout dire risible l'idée d'une énergie verte gratuite, puisque c'est exactement l'inverse qui se produit si l'on se réfère encore une fois au «modèle» allemand de transition énergétique tant vanté <http://www.contrepoints.org/2013/11/04/144977-syndicats-et-patrons-unis-contre-les-energies-renouvelables-en-allemande>. L'impact prévisible sur notre compétitivité nous semble très inquiétant d'autant plus que le moment où il va falloir payer notre dette estimée à 2 000 milliards d'euros va constituer la véritable entrée dans l'austérité. Rappelons encore une fois que le montant prévisible de la transition énergétique allemande à l'horizon 2050 s'élève à 1 000 milliards d'euros.

Principe de précaution transparent et responsabilités politiques.

Le lobbying actuel sur la généralisation du permis unique facilitant l'implantation des éoliennes appuyé par la loi Brottes cache mal les risques majeurs de dérives, collusions et conflits d'intérêts, favorisés par la règle des deux mois espérée par certains.

L'impact sanitaire des installations éoliennes est totalement gommé <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Media/Fichiers/ddtm/environnement/Telecharger-le-Rapport-de-l-Afsset-Impacts-sanitaires-du-bruit-genere-par-les-eoliennes> . La jurisprudence européenne reconnaît le lien entre les symptômes de la maladie vibroacoustique (VAD) et la présence d'éoliennes dans le voisinage dans le voisinage (Cour Suprême de Justice Portugaise N° 2209/08 .0TBTVD.L1.S1). En France, l'appel à experts de l'Anses du 02/12/2013 pour une étude sur l'impact sanitaire des basses fréquences et infra-son d'origine éolienne témoigne d'interrogations légitimes. Au niveau mondial, de nombreux rapports sont disponibles (Canada, Australie, Etats-Unis et Portugal), confirmant l'existence de problèmes liés aux infra-sons et basses fréquences. Il est pour le moins étrange que la distance d'implantation des aérogénérateurs en France soit au minimum de 500 m, celle-ci étant de 1km en Saxe, 2 km en Australie et 3 km en Pologne.

La complexité scientifique du débat climatique.

Espérons en outre que l'argument principal avancé, le réchauffement climatique d'origine humaine, se vérifie. Il semblerait que le débat scientifique est loin d'être clos contrairement à l'idée communément admise <http://www.nipccreport.org/reports/ccr2a/ccr2physicalscience.html>. Ces positions opposées à celle du GIEC génèrent un débat également très vif aux Etats-Unis. En effet, les données purement factuelles accumulées depuis plus de 17 ans posent un problème d'interprétation devant la stabilité de la température globale malgré l'explosion mondiale des émissions de GES. Les modélisations proposées sont en difficulté pour l'heure.

http://www.epw.senate.gov/public/index.cfm?FuseAction=Files.View&FileStore_id=07472bb4-3eeb-42da-a49d-964165860275

<http://wattsupwiththat.com/2014/02/06/satellites-show-no-global-warming-for-17-years-5-months/>

<http://www.drroyspencer.com/2014/02/95-of-climate-models-agree-the-observations-must-be-wrong/>

C'est pourtant une question centrale qui pourrait remettre en cause la pertinence des sommes absolument colossales consacrées à la réduction des émissions de GES.

Conclusion.

Sur le plan politique.

Le tour de passe-passe magistral auquel nous avons assisté concernant la confiscation d'un débat public éclairé national et européen (oublions la pseudo-démocratie numérique consistant à faire croire que des internautes peuvent peser sur des décisions déjà prises), le lobbying idéologique des ONG environnementales et financier des actionnaires-annonceurs puissants, laissera des traces lors des prochaines échéances électorales.

Sur le plan médiatique.

A l'heure d'internet, voir les médias habituels tenter de « calibrer » les informations dans le sens souhaité est d'une puérité insondable. Ne soyons donc pas surpris de constater que la presse écrite en particulier se heurte à d'énormes difficultés. Le support n'est pas l'unique raison, le contenu en est une autre qui fait fuir de nombreux lecteurs vers d'autres cieux moins partiaux.

Au total.

Nous pensons qu'il est urgent qu'un bilan impartial soit engagé au niveau national sur la stratégie en cours concernant la politique énergétique et le soutien inconditionnel aux EnR en France. Nous espérons que notre inquiétude retiendra votre attention.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les plus respectueuses.

Collectif régional « NPC du vent ».

Association Nord-Maubeuge-Environnement. Bouillez Alain, Chauvency Bruno, Charles Dewinter.

Association Houdain Environnement. Levent Thierry, Nicodème Andrée, Vasseur Manica

Association pour la Préservation de l'Environnement de l'Ecaillon, de sa Vallée et de ses Alentours.

Angot Gilbert, Plancke Bruno, Tintilier Philippe.

Association « Protection cœur de nature Artois-Val de Sensée ». Cochet Bruno, Depret thierry.

Association pour la défense de la Nature de l'Environnement et du cadre de Vie d'Auchy- Les-

Mines et ses alentours. Desanlis Lydie, François Grégory, Riffart Philippe, Schmit Bruno.

Association PACAVI Saint-Python. Beudin Jean-Michel, Montaye Michel.

Association Haussois à contre-vent. Julien Plichon.

Association Hainaut-Malplaquet. Guillaumin Jean-Claude, Descamps Jean-Claude, Escouflaire Jean-Paul.

Association de défense de l'environnement et des paysages flamands. Coubel Fabrice, Duez Jean-Paul, Gheerardyn Philippe Pruvost Guy

Signataire à titre individuel. Decroix Alain.

Elus. Alain Fréhaut, maire de Bavay.

Pour tout contact :

thierrylevent@sfr.fr

philippe.tintilier@gmail.com